

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE SAINT OUEN
N°23/04**

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt trois le trente mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de Saint-Ouen, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DE ALMEIDA, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	12	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BOYAVAL Cédric, Mme BOYAVAL Muriel, M. CARLE Jean-Pierre, Mme DE ALMEIDA Sylvie, Mme DORION Marie-Micheline, M. FROIDURE Francis, Mme MINET Céline, M. PETIT Eric, Mme ROYNEAU Marie, Mme SOYEZ Gratiella, M. TOURNEUR Eric, Mme VIOLETTE Francine

Procuration(s) :

Mme BRAILLY Ingrid donne pouvoir à M. CARLE Jean-Pierre, Mme BARBIER Mélanie donne pouvoir à Mme ROYNEAU Marie

Etai(en)t absent(s) :

M. CAUX Jean-François, M. FROIDURE Laurent, M. HUET Julien, M. SAUVE Christophe

Etai(en)t excusé(s) :

Mme BARBIER Mélanie, Mme BRAILLY Ingrid

Date de la convocation
20 mars 2023

Date d'affichage
20 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

05 avril 2023

et publication du

05 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. PETIT Eric

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : **747 936,34**

Recettes : **747 936,34**

Fonctionnement

Dépenses : **1 938 984,91**

Recettes : **1 938 984,91**

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	747 936,34	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	747 936,34	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	1 938 984,91	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 938 984,91	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT-OUEN

Le Maire DE ALMEIDA Sylvie

